

Positions de base de l'Alliance Climatique Suisse

L'Alliance Climatique Suisse s'engage pour une politique climatique ambitieuse, juste et porteuse d'avenir. La Suisse doit contribuer équitablement à la réalisation de l'accord de Paris et fixer sa politique en fonction des données scientifiques. Les associations membres et partenaires et les membres du comité reconnaissent l'urgence de la crise climatique mondiale et exigent que la Suisse :

1. conformément au principe de précaution, joue sa part pour limiter le réchauffement global à 1,5°C ;
2. conformément au principe du pollueur-payeur, soutienne les régions et populations les plus pauvres et les plus impactées par les changements climatiques.

Les associations membres et partenaires et les membres du comité reconnaissent en outre les objectifs complémentaires de l'accord de Paris, dans les domaines des droits humains, du droit au développement et de la biodiversité, ainsi que l'agenda 2030 ratifié par l'ONU avec les 17 objectifs du développement durable (ODD). Cependant, l'Alliance Climatique concentre ses efforts sur les questions et projets directement liés au climat.

Les exigences politiques concrètes vis-à-vis de la Suisse (Confédération, cantons, communes et institutions) sont régulièrement mises à jour, la dernière fois en 2025 dans le « [Plan directeur pour une protection du climat tournée vers l'avenir](#) ». Ces exigences concernent des mesures internes ainsi qu'à l'étranger. Il est attendu des membres qu'ils/elles soutiennent ces exigences politiques.